

UZIN PE 280

Primaire aqueux utilisant la technologie du carbone pour un support dense et lisse

DOMAINE D'APPLICATION PRINCIPAL :

- primaire d'adhérence pour sol avant application de ragréage sur un support plan et dense.

APPROPRIÉ SUR / POUR :

- ancien support à assainir présentant des résidus de colle ou de ragréage résistant à l'eau, bien adhérent (par ex, résidus de colle en résine synthétique, néoprène, bitume ou dispersion)
- un support dense ou peu absorbant (par ex. sol en pierre et carrelage en céramique, peinture résistante à l'eau, revêtement époxy)
- une ancienne chape d'asphalte coulé ou non sablée
- une chape magnésite ou xylolith
- un primaire de résine époxy, par ex. UZIN PE 460 / UZIN PE 480 ou un primaire PU, par ex. UZIN PE 414 BiTurbo
- avant application d'un ragréage avec une masse de ragréage ciment ou sulfate de calcium UZIN
- un sol chauffé par circuit d'eau régulé
- une sollicitation avec siège à roulettes selon DIN EN 12 529
- une forte sollicitation en milieu résidentiel, commercial et industriel



AVANTAGES / PROPRIÉTÉS DU PRODUIT :

UZIN PE 280 est un primaire aqueux rapide, filmogène, à utiliser avant tout sur un support dense. Sa technologie spéciale en fibre de carbone lui confère une surface rugueuse et adhérente, rapidement recouvrable par un ragréage. Pour usage en intérieur.

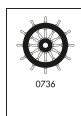
- prêt à l'emploi
- filmogène
- pont d'adhérence idéal sur un support dense
- également adapté à une surface murale
- produit de construction rapide



CARACTÉRISTIQUE TECHNIQUE :

Emballage	seau plastique (rectangulaire)
Conditionnement	12 kg
Tenue en stock	min. 12 mois
Couleur à l'état liquide	ocre
Couleur à l'état sec	ocre
Consommation	70 - 150 g/m ²
Temps de séchage	45 minutes*
Temp. min. de mise en oeuvre	10 °C au sol

*À 20 °C et 65 % d'humidité relative de l'air.



PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le support doit être sain, porteur, sec, non fissuré, propre et exempt de toute substance (saleté, huile, graisse) pouvant nuire à l'adhérence. Contrôler le support conformément aux normes et notices en vigueur et signaler tout défaut.

Éliminer toute couche réduisant l'adhérence ou instable, par ex. agent de décoffrage, résidu de colle, de masse de ragréage, de revêtement ou de peinture, etc. par brossage, ponçage, fraisage ou grenailage. Nettoyer en profondeur un sol d'usure lisse et non absorbant avec UZIN Basic Cleaner et après séchage, le poncer mate. Aspirer soigneusement les débris et poussières. Laisser sécher le primaire à cœur.

Observer les fiches technique des produits utilisés.

MISE EN ŒUVRE :

1. Avant utilisation, acclimater le contenant à la température ambiante et bien le secouer.
2. Appliquer le primaire, avec un rouleau nylon peluche UZIN, régulièrement et à saturation sur toute la surface. Éviter la formation de flaques.
3. Après utilisation, nettoyer les outils à l'eau.

TABEAU D'APPLICATION:

Support/Application	Consommation	Temps de séchage
Résidus de colle et ragréage résistant à l'eau et bien adhérent	100 - 150 g/m ²	env. 45 minutes*
Support dense et lisse, par ex. céramique et pierre naturelle, pierre industrielle, terrazzo, peinture résistante à l'eau, sol en époxy, support métallique, autre support dense	70 - 100 kg/m ²	
UZIN PE 460 ou UZIN PE 414 BiTurbo	70 - 100 g/m ²	
Ancienne chape d'asphalte coulé non sablé	100 - 120 g/m ²	
Chape magnésite, xylolithe	100 - 120 g/m ²	env. 4 heures*

IMPORTANTES DIRECTIVES :

- Tenue en stock min. 12 mois, à température modérée, en emballage d'origine. Refermer hermétiquement un emballage entamé et en utiliser le contenu rapidement. Avant utilisation, acclimater l'emballage à la température ambiante.

- Conditions idéales de mise en œuvre de 15 °C à 25 °C, température du sol supérieure à 15 °C, humidité relative de l'air inférieure à 65 %. Une température basse et une humidité de l'air élevée prolongent la durée de séchage, une température élevée et une humidité de l'air basse la réduisent.
- En cas de ragréage multicouche, laisser complètement sécher la couche de ragréage précédemment appliquée, puis pré-enduire avec UZIN PE 360 PLUS. Après un temps de séchage suffisant appliquer la couche de ragréage suivante. Le second ragréage ne doit pas dépasser l'épaisseur de la première couche.
- En cas de ragréage supérieur à 10 mm, utiliser un primaire à base de résine réactive, par ex. UZIN PE 460 sablé.
- Non adapté pour un collage direct avec une colle à parquet ou avec une colle de résine réactive 1 composant destinée à la pose d'un revêtement de sol.
- En cas de ragréage ultérieur suivi d'une pose de parquet, utiliser une colle dispersion UZIN, une colle de résine réactive 2 composants UZIN ou UZIN MK 250.
- Non adapté sur des résidus de colle hydrosoluble (par ex. colle base lessive de sulfite) ou fixateur comme sur d'anciens résidus de colle bitume. Consulter le guide produits UZIN pour trouver un produit adapté.
- Les règles reconnues de la branche et de la technique pour la pose de parquet et revêtement de sol, ainsi que les normes nationales en vigueur, sont à prendre en compte (par ex. EN, DIN, Ö-Norm, SIA, etc.).
- Les normes et fiches techniques suivantes sont applicables et font l'objet d'une attention particulière :
 - DIN 18 365 „Travaux de revêtement de sol", Ö-Norme B 5236
 - DIN 18 356 „Travaux de parquet", Ö-Norme B 5236
 - Notice TKB „Évaluation et préparation de supports pour les travaux de revêtement de sol et parquet".
 - Notice BEB „Evaluation et préparation des supports".
 - Notice de l'Association centrale du bâtiment allemand (ZDB) „Revêtement de sol souple, revêtement de sol textile et parquet sur sol chauffant".

AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX :

- Sans solvant
- EMICODE EC 1 PLUS / À très faible émission

COMPOSITION :

Dispersion aqueuse de polymère, conservateurs, additifs et eau.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Sans solvant. Pour la mise en œuvre, veiller à maintenir une bonne ventilation des locaux et utiliser une crème de protection de la peau. Le produit contient des fibres à base de microparticules de polymères synthétiques (SPM). Maintenir le récipient bien fermé. Ramasser immédiatement le matériau renversé provenant de récipients endommagés et le réutiliser ou l'éliminer correctement. Conditions de pose conformes aux normes, et supports, primaires et ragréages parfaitement secs sont les conditions

essentielles à l'obtention après travaux d'un air ambiant d'excellente qualité.

ÉLIMINATION :

Rassembler si possible les restes de produit et les utiliser.

Le produit contient des microparticules de polymères synthétiques (SPM). Éviter le rejet dans l'environnement.

Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Recyclage possible des emballages totalement vidés.

Élimination spéciale des restes de produit liquide et des emballages contenant des restes de produit liquide.

Élimination des emballages contenant des restes de produit durci avec les déchets de chantier.